

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 30

Artikel: Charade
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193075>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CONTEUR VAUDOIS

Les asperges à l'huile. — Certes, cette petite histoire n'est pas nouvelle ; elle est très vieille, au contraire, mais toujours charmante.

Fontenelle, l'auteur du *Dialogue des morts*, adorait les asperges — mais seulement à l'huile. Le cardinal Dubois, lui, en raffolait, mais seulement à la sauce blanche.

Or, un jour, M^{me} de Tencin avait invité les deux amis à manger chez elle les bienheureuses asperges. C'était au début de la saison, la première récolte de l'année, peut-être. Le cuisinier avait donc reçu l'ordre de traiter impartiallement les deux gastronomies opposées et de préparer une moitié des asperges à la sauce blanche, l'autre moitié à l'huile.

Tout à coup on vient annoncer à M^{me} de Tencin une fâcheuse nouvelle.

— Le cardinal Dubois est mort !

— Mort ! s'écrie l'amphytrionne attristée.

— Mort ! répète Fontenelle. En êtes-vous bien sûr ?

— Hélas ! monsieur, cela ne saurait faire de doute.

— Alors, il ne viendra pas dîner ce soir ?

— Certainement non ! monsieur.

Fontenelle bondit jusqu'à la porte, l'ouvre toute grande et crie au cuisinier d'une voix formidable :

— Jean ! toutes les asperges à l'huile !

Chien et homard. — Un Parisien bien mis arrive à la halle aux poissons, muni d'une canne et accompagné d'un chien. Apercevant sur un éventaire posé à terre de superbes homards vivants, il s'amuse à faire prendre sa canne à l'un des plus gros de la collection.

— Voyez, dit-il à la marchande, comme ça tient ferme ! Eh bien, chose extraordinaire, il serre ainsi parce que ma canne offre de la résistance ; il ne pincerait pas de la même manière quelque chose de mou, comme par exemple la queue de mon chien Tom que voilà.

— Vous croyez ça, vous. Eh bien ! essayez.

— C'est facile... Ici, Tom ! voyons, ici, et ne bouge pas, fait le propriétaire du chien.

Et il place la queue de Tom entre les pinces du homard.

— Hein ! dit la marchande, croyez-vous que ça serre ?

Le chien se met à hurler et fait plusieurs bonds ; le homard ne bouge pas. Soudain, le maître de Tom le lâche, et l'animal part comme une fusée dans la direction de la rue Turbigo.

— Hé ! crie la marchande, appelez donc votre chien, il emporte mon homard ! appelez-le !

— Vous êtes bonne ! appelez plutôt votre homard. Mais, voyons, ne vous tracassez pas, je vais courir après.

Il se met à courir, en effet, mais à courir si bien qu'on ne le revoit plus.

Boutades.

En police correctionnelle :

— Accusé, vous êtes condamné aux frais.

— M. le président, par ces chaleurs tropicales, c'est bien aimable de votre part.

L'ivrognerie est un vice qu'on flétrit partout et qu'on ne punit presque nulle part. En Russie, cependant, il existe dans plusieurs localités un règlement de police qui est peu fait pour réjouir les ivrognes. Ceux qui sont trouvés en état d'ivresse sur la voie publique, quelle que soit leur position sociale, sont arrêtés et condamnés, le lendemain, à un jour de balayage des rues.

Il n'est pas rare, à St-Petersbourg, de voir des gens bien mis, des étrangers même, transformés, de par la loi, en balayeurs.

Au cours d'un concert :

Un auditeur assis à côté de M. B. se tourne vers lui d'un air enchanté :

— Quelle ravissante mélodie ! On l'écouterait toute sa vie... Tiens ! que faites-vous là ?

— Un nœud à mon mouchoir pour me la rappeler demain.

Dans un bureau :

PREMIER EMPLOYÉ. — Si le patron ne retire pas ce qu'il vient de me dire dans son cabinet, je ne resterai pas un jour de plus dans cette maison !

DEUXIÈME EMPLOYÉ. — Que t'a-t-il donc dit ?

PREMIER EMPLOYÉ. — Il m'a dit : « Je ne veux pas vous garder davantage et vous pouvez partir aujourd'hui même ! »

Taupin rencontre le vieux baron Finessot, qui se prétend quelquefois un peu sourd.

— Ah ! mon cher baron, vous ne pourriez pas me prêter cinq francs ?

— Plaît-il ? fait l'autre, qui ne veut pas entendre.

— Je vous demande, reprend Taupin, en réfléchissant qu'il n'en coûte pas plus de demander davantage, je vous demande si vous pourriez me prêter cinq louis ?

— Ah ! pardon : la première fois vous m'avez dit cinq francs !

Casino-Théâtre. — Salle des Concerts.

— On nous annonce pour lundi, à 8 heures du soir, un grand concert donné par le **Quintette des dames suédoises**, du Conservatoire de Stockholm. Les productions, composées de chants allemands et suédois, ont été fort goûtables dans les villes qui ont eu l'avantage d'entendre le célèbre quintuor. Enfin, — et ce ne sera pas le moindre attrait

de la soirée, — ces dames revêtirent leur costume national, pour la seconde partie du concert. — Billets en vente chez MM. Tarin, L.-O. Dubois, Fötsch et Spiess.

Curiosité. — Solution.

L
A
E U L E R
A
N
D
E

Ont deviné : MM. Orange et V. Michod, Genève ; J. Marguerat, Lutry ; Bastian, Forel ; Delessert, Vufflens ; Ribaux-Comtesse, Bevaix ; Siegenthal, Trub (Berne) ; Tinembart, Bevaix ; E. Jaques, cafetier, St-Croix ; Amiguet, Gryon. — La prime est échue à M. L. Tinembart, Bevaix.

Charade.

L'un se joint aux verbes pronominaux.

L'autre se trouve au temple ou sur les eaux.

L'ensemble constitue une ville flamande

Où par deux fois victorieux

Français ont battu la Hollande

Et l'Autriche au nom glorieux.

Manière de nettoyer les carafes. — Voici un moyen éprouvé de nettoyer parfaitement l'intérieur d'une carafe ternie par le dépôt des eaux. — Prenez une grosse pomme de terre, coupez-la par petits morceaux de la grosseur d'une noisette ; mettez-en une petite poignée dans la carafe avec suffisamment d'eau ; secouez pendant quelque temps la carafe dans tous les sens, puis videz-la, rincez-la avec de l'eau claire, et elle aura repris toute la transparence du cristal.

L. MONNET.

FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESSEUR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET A LA FÊTE DES VIGNERONS.

Orné de nombreuses vignettes.

En vente au bureau du *Conteur Vaudois* et dans toutes les librairies. — Prix 2 fr.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27, 25. Communes fribourgeoises 3 % différée à fr. 48,—. — Canton de Genève 3 % à fr. 103,25. De Serbie 3 % à fr. 79,—. — Bari, à fr. 58,—. — Bartella, à fr. 38,—. — Milan 1861, à fr. 38,—. — Milan 1866, à fr. 41,50. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 103,—. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 13,50. — Tabacs serbes, à fr. 12,—. Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud. — 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administrateur du Moniteur Suisse des Titres Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD